

Compte rendu de la Commission de Quartier 1.2 Amidonnières, Compans-Caffarelli

Mardi 23 mai 2023 au Salon VIP palais des sports - 18h

32 personnes

Ordre du jour :

1. Point d'étape sur le Grand Parc Canal et les sites emblématiques VNF
2. Suite de l'étude mobilités dans le quartier
3. Point sur l'actualité du quartier 1.2
4. Temps d'échanges / Conclusion

Accueil des participants :

La Maire de Quartier accueille les participants et introduit la Commission de Quartier en indiquant qu'il s'agit de la première commission de l'année 2023 avec un ordre du jour (cf ci-dessus) portant sur des sujets choisis avec les membres du bureau de quartier :

Madame Delmond remercie les services présents :

- La Direction Mobilités Gestion réseau, Toulouse Métropole
- Le chef de projet Grand Parc canal
- L'équipe du Secteur Centre de la direction de l'action territoriale, Mairie de Toulouse

Rappel du déroulé d'une commission de quartier :

Madame Delmond rappelle le fonctionnement de la commission. En effet, pour chaque point de l'ordre du jour un intervenant fait une présentation rapide du sujet, durant 10 à 25 minutes selon le sujet, sans interruption puis un temps est dédié aux échanges et questions pendant 10-15 min.

Il est également demandé au public de ne pas poser de questions avant la fin de l'intervention, car certaines peuvent être directement traitées dans la présentation. Les échanges pour chaque point de l'ordre du jour seront limités à 15 min, pour pouvoir aborder tous les points dans le délai, mais si toutes les questions n'ont pas pu être prises au moment du point, un temps d'échanges plus long sera ouvert en fin de réunion.

Enfin, sachez que tous les diaporamas diffusés lors de la Commission de quartier seront également accessibles via le site metropole.toulouse.fr

1. Point d'étape sur le Grand Parc Canal et les sites emblématiques VNF

Madame Delmond indique que son collègue, François Chollet qui suit particulièrement ce projet n'a pas pu se joindre à nous ce soir et vous prie de bien vouloir l'excuser. Avant de laisser la parole à l'intervenant, Madame Delmond rappelle que ce projet n'est pas un projet à court terme.

En effet, ce projet, qui traverse 4 communes (Toulouse, Fenouillet, Lespinasse, Saint-Jory) sur plus de 30km, souhaite répondre aux aspirations de « nature en ville », en faisant de ces canaux et de leurs abords les éléments structurants d'un grand parc métropolitain, avec des fonctions de corridor écologique et d'îlot de fraîcheur.

Le Chef de Projet du Grand Parc Canal commence la présentation (**cf voir diaporama diffusé**).

Toulouse Métropole a lancé le projet Grand Parc Canal, en partenariat avec VNF. L'enjeu était d'élaborer un plan guide pour avoir une vision d'ensemble sur les opérations à mener afin de :

- ◆ valoriser le patrimoine, l'architecture
- ◆ conserver et renforcer la nature en ville
- ◆ favoriser la mobilité, notamment des modes actifs
- ◆ renforcer l'économie et le tourisme

Ce projet est également mené en partenariat avec la Direction Régionale des Affaires Culturelles au regard du classement du Canal du Midi au Patrimoine Mondial de l'Unesco.

Dans votre quartier, trois projets sont à l'étude :

- ◆ **Le projet du Parvis Brienne Saint-Pierre** qui verra le jour à l'horizon 2025 doit préfigurer l'ambiance du Grand Parc Canal qui a fait l'objet de plusieurs réunions de concertation et d'une concertation réglementaire qui s'est déroulée du 3 février au 3 mars 2023.
- ◆ **Des projets d'aménagement tactiques** qui seront soumis très prochainement à concertation.
- ◆ Enfin, le travail amorcé de **valorisation des sites de VNF**, et plus particulièrement du site emblématique du bassin des filtres.

Le Chef de projet en profite pour annoncer la Fête du Grand Parc Canal qui se déroulera le 15 octobre prochain.

La Maire de Quartier remercie l'intervenant et se tourne vers l'assemblée afin de recueillir les interrogations et remarques.

Temps d'échange :

→ La représentante de l'association 2P2R souhaiterait avoir des précisions sur le projet Parvis Brienne Saint-Pierre ? La représentante rappelle au public le récapitulatif sur les concertations volontaires avec in fine un scénario piéton et un scénario voiture. Elle évoque par

ailleurs plusieurs remontées négatives effectuées lors du bureau de quartier 1.1 en date du 16 mars 2023, alors que la concertation réglementaire était terminée ; elle précise ne pas porter de jugement sur ces remarques qui sont tout à fait légitimes de la part des riverains mais il semblerait qu'il y ait eu des changements sur le projet depuis cette instance. Par conséquent, elle souhaiterait obtenir des informations complémentaires. Madame Delmond, indique et rappelle qu'à l'origine il n'y a pas eu de réel positionnement sur un scénario ou l'autre. De plus, le Maire doit arbitrer en faveur d'un scénario. Ce scénario sera alors annoncé lors d'une réunion de restitution. La Maire de quartier précise que dans tous les cas, que ce soit l'un ou l'autre scénario choisi, cela reste un beau projet. La Direction de l'Action Territoriale tient à préciser que si les associations se sont exprimées à l'occasion du Bureau de Quartier 1.1, elles se sont également exprimées durant la concertation réglementaire, par courrier et lors des permanences tenues dans ce cadre.

→ L'Association ASBBA s'interroge sur la possibilité d'imaginer la disparition de la trémie sur l'allée de Brienne ? Étant donné que la réflexion est étudiée pour les Minimes dans le cadre des balades inspirantes. L'association précise qu'il s'agit d'un gros point noir, en terme de nuisances sonores notamment. Madame Delmond, indique qu'en effet cette réflexion est également en cours dans le cadre du Projet Grand Parc Canal mais à plus long terme. De plus, des études doivent être réalisées sur l'impact en terme de circulation etc. Elle rajoute qu'effectivement il serait appréciable de pouvoir aérer ce carrefour.

→ Un usager indique avoir compris que la collectivité souhaitait éliminer la circulation allée de Brienne. Toutefois, en apaisant le canal de Brienne, il s'interroge et craint que cela surcharge le boulevard Lascrosses. La Maire de Quartier indique qu'elle a demandé à plusieurs reprises que l'impact de la circulation soit étudié sur son quartier mais également au-delà. Elle précise également avoir demandé à augmenter l'offre des transports en commun et conclut que tout cela se fera de manière progressive.

→ Un membre de l'association Compans Arcabbe s'interroge sur les aménagements provisoires en urbanisme tactique et souhaite savoir quelle est l'enveloppe budgétaire dédiée. Le chef de projet du Grand Parc Canal indique que l'enveloppe globale pour tous les projets tactiques (ce qui comprend donc expérimentation avec aménagement sommaire et non pas un projet qui est fait pour perdurer, un bilan sera effectué à l'issue de ces aménagements) est de deux millions d'euros.

→ Un usager souhaite connaître le coût du projet Parvis Brienne Saint-Pierre. Le chef de projet indique que l'enveloppe est aux alentours de dix millions d'euros et précise bien que pour ce projet il s'agit d'un aménagement définitif, et de la première pierre du projet Grand Parc Canal.

→ Plusieurs participants notent la qualité de présentation et l'ambition du projet dans sa globalité.

Madame Delmond poursuit l'ordre du jour.

2. Suite de l'étude mobilités dans le quartier

Madame Delmond, précise que le quartier Amidonniers, Compans-Caffarelli est en pleine mutation. Les nombreux projets en cours à la fois sur le quartier mais aussi dans d'autres secteurs de la ville ont un impact sur les mobilités, la circulation.

Elle indique notamment l'expérimentation de la piétonisation du pont Saint-Pierre, le projet du Parvis Brienne Saint-Pierre etc.

En tant que Maire de Quartier, Madame Delmond indique être très sollicitée sur ces sujets, particulièrement depuis ces derniers mois. Par conséquent, consciente de la nécessité de disposer d'une vision d'ensemble dans notre quartier, elle rappelle qu'en accord avec le bureau de quartier, elle a souhaité à nouveau inscrire ce point à l'ordre du jour.

Certains d'entre vous déjà présents à la dernière commission ont pu remarquer qu'un premier point avait été effectué au mois de décembre 2022. Ce second point abordera la suite et permettra d'évoquer le projet du code de la rue et de la ville à 30 km/h.

Madame Delmond donne la parole à la Direction Mobilités Gestion Réseaux de Toulouse Métropole qui poursuit en présentant le diaporama joint au compte-rendu.

Durant le temps d'échanges, plusieurs intervenants interrogent la Direction Mobilités Gestion Réseaux (MGR). Vous trouverez les différentes interrogations ci-après :

→ Un usager souhaite savoir pourquoi sur l'aménagement Paul Séjourné / Charles de Fitte : un distingo est établi entre la rue des Amidonniers et le Pont des Catalans ? La Direction MGR précise qu'en fonction du profil et de la largeur des voies, on rencontre beaucoup de contraintes.

→ Plusieurs participants font part de leur incompréhension sur les profils présentés des aménagements avenue Paul Séjourné / Charles de Fitte. MGR comprend la remarque et indique qu'il s'agit en effet d'éléments très techniques d'où la complexité et parfois l'incompréhension du public sur certains scénarii.

→ Un usager approuve les préconisations faites au niveau de la place des Abattoirs et notamment sur la prise en compte du conflit piétons/cycles et la discontinuité cyclable à cet endroit. MGR rappelle que pour l'instant il s'agit de préconisations et de propositions qui seront affinées dans un second temps, après études techniques complémentaires.

→ Un usager s'interroge concernant le secteur Brouardel et souhaite savoir si des aménagements/réflexions sont envisagés ? MGR indique que tout à fait, pour l'instant tout est encore à l'étude mais la Collectivité accompagne en faisant des préconisations. L'objectif est d'anticiper « demain ».

→ Une personne tient à faire remarquer la dangerosité de l'aménagement de la piste cyclable de la rue du Béarnais. MGR indique que cette rue fait également partie du secteur « Brouardel » qui va être aménagé. Par ailleurs, il est précisé que dès qu'une voie fait l'objet des

travaux d'aménagement, des aménagements cyclistes sont prévus. Donc tout est pensé afin que des pistes cyclables soient introduites dans les profils de voies quand cela est possible.

→ Une personne s'interroge sur la remise en ordre des sens de circulation autour du canal et cite l'exemple de la circulation modifiée des Ponts Jumeaux jusqu'à la Gare Matabiau. Madame Delmond indique qu'en effet à terme, dans le cadre du projet Grand Parc Canal c'est ce qui est envisagé. Des études et réflexions sont en cours notamment sur l'impact du trafic mais également sur les périmètres d'impact à proximité des quartiers limitrophes.

→ L'association COMPANS ARCABBE rappelle qu'il y a d'autres projets impactants dans le quartier comme l'installation de Toulouse Business School (TBS) qui va modifier tout un quartier ainsi que le déménagement de la Cité Administrative. Madame Delmond rappelle qu'elle a demandé une étude sur cette zone élargie comprenant le secteur TBS et la Cité Administrative.

→ Un usager demande si la considération de synchronisation des feux a été prise en compte? La Direction MGR indique qu'ils font leur possible pour le prendre en compte mais malheureusement ce n'est pas toujours évident en fonction de la typologie des différents carrefours, la présence des passages piétons ainsi que le passage des bus Tisséo.

Madame Delmond remercie l'intervenante et clôture le temps d'échanges sur ce sujet afin de poursuivre l'ordre du jour et passer au dernier point.

3. Point sur l'actualité de Quartier

La Maire de Quartier indique que ce point est dédié à l'actualité du quartier et notamment sur les divers travaux et aménagements réalisés et ceux en cours ou à venir.

Depuis la commission de décembre dernier, voici les projets que Madame Delmond souhaite porter à votre connaissance.

- **La place de l'Europe**

L'embellissement de la place de l'Europe est imminent. Après une année de concertation, une réunion de restitution organisée le 6 octobre 2022, l'obtention du permis de construire et le lancement des marchés de travaux, Madame Delmond est très heureuse de vous annoncer un début des travaux en principe mi-août.

Les travaux devraient durer 8 mois.

La Maire de Quartier rappelle la démarche de participation menée sur ce projet : cette consultation citoyenne s'est déroulée dans un premier temps sous forme d'enquêtes en 2018 avec l'organisation de 3 ateliers les 10, 20, et 21 octobre 2018 et une rencontre avec les riverains le 2 mai 2019. Dans un second temps, un questionnaire en ligne et des ateliers participatifs ont été organisés au jardin Compans-Cafarelli, les 19 et 23 septembre 2020.

A l'issue de ces ateliers, des éléments ont fait l'unanimité tels que :

- ◆ Le besoin de fraîcheur avec l'installation de points d'eau et d'espaces pour se reposer
- ◆ Le besoin de végétalisation

- ◆ La nécessité de garder une place conviviale pour tous
- ◆ Le besoin de donner à la place un caractère culturel
- ◆ Le besoin d'adapter l'éclairage pour rendre la place plus sécurisée

Plusieurs scénarii ont été proposés, néanmoins l'Architecte des Bâtiments de France a demandé aux services de retravailler les esquisses afin d'avoir un scénario visant à créer une place d'armes rappelant l'histoire du quartier. A ce sujet, il faut savoir qu'une place d'armes est une place vide et par conséquent dépourvue de végétalisation. Toutefois, avec l'aide des services nous avons su convaincre l'Architecte des Bâtiments de France en rappelant l'importance de la végétalisation (attente très forte de la part des riverains).

Ainsi, le 12 mai 2022 une réunion publique a été organisée en présence de la paysagiste afin de présenter l'esquisse aux usagers, riverains et commerçants. Durant cette même réunion, des ateliers ont été organisés afin de recueillir les ressentis des différents groupes mais aussi des propositions sur le mobilier urbain, l'éclairage public, le volet culturel et la végétalisation. L'esquisse présentée a rencontré un accueil très favorable auprès de la population notamment grâce à la présence d'un mur d'eau central. Pour plus d'informations, n'hésitez pas à consulter la page dédiée sur la plateforme jeparticipe (voir lien ci-après)

<https://jeparticipe.metropole.toulouse.fr/processes/place-europe>.

Enfin une réunion finale a eu lieu le 6 octobre 2022 afin de présenter l'esquisse finalisée avec les remarques et commentaires des personnes présentes.

→ L'association Compans Arcabbe s'interroge et remet en cause la présence du point d'eau? Madame Delmond indique que la concertation qui a été menée a été très large et c'est un point qui a été relevé par les riverains, usagers et associations à l'unanimité. L'association précise que compte tenu de l'évolution du climat, est-ce vraiment nécessaire ? Madame Delmond rappelle que ce ne sera pas une fontaine mais bien un écoulement léger en circuit fermé qui permettra de rappeler le son des marches militaires. Par ailleurs, la Maire de quartier précise que si un arrêté est pris concernant la sécheresse comme cela a pu être le cas ces dernières années, dans tous les cas la Collectivité n'alimentera pas en eau les fontaines de la ville.

- **Valorisation de l'entrée du jardin Compans, côté boulevard de la Marquette**

Les services des Espaces Verts ont réaménagé l'entrée du jardin Compans (côté boulevard de la Marquette), un travail entièrement réalisé en régie. Cet aménagement est presque achevé, il ne reste plus qu'à semer la pelouse, recharger les allées et installer une lisse de protection en gros bambous.

Ceci émane d'un souhait d'aérer l'espace pour ouvrir un point de vue sur le lac, tout en créant une ambiance apaisée, plus accueillante, avec une touche japonaise. Pour cela, a été mis en valeur la forêt de bambous en dégagant les tiges, en plantant quelques topiaires, en ajoutant des rochers.

Enfin, le massif fleuri a également été reconfiguré et agrémenté de plantes vivaces (besoin en eau réduit). D'autres arbustes ont également pris place dans cet espace.

- **Travaux d'embellissement du jardin japonais**

Après la réfection des allées et du ponton l'an dernier, nous avons procédé à la réfection des éclairages ainsi qu'à l'ajout de 5 lanternes en granit ce printemps.

- **Place des Amidonnières et coulée verte**

La Maire de Quartier indique que ce projet porté avec le bureau de quartier est en cours de finalisation :

- ◆ Finalisation des plantations place des Amidonnières : l'entreprise a réalisé une intervention d'entretien ce jour. Les espaces verts sont propres.
- ◆ Coulée verte des Amidonniers : plantations et installation d'une table de pique-nique pour embellir les lieux et empêcher les dépôts sauvages de déchets verts.

Enfin, la Maire de quartier précise travailler avec le bureau de quartier et un artiste sur un projet de fresque rappelant le passé du quartier et espère pouvoir vous en dire plus rapidement.

- **Mes idées pour mon quartier : le budget participatif de la ville de Toulouse**

Madame Delmond rappelle que du 3 au 31 octobre 2022, les Toulousains ont été invités à voter pour les idées issues du dispositif « Mes idées pour mon quartier », dans le cadre du budget participatif.

Pour mémoire, elle indique que les 10 idées soumises au vote des citoyens et concernant notre quartier ont fait l'objet d'un classement opéré au sein des bureaux de quartier. Ces idées ont ensuite, ont été adressées aux services compétents de la Collectivité pour analyse technique de faisabilité.

Au total, 11 606 votes ont été comptabilisés, représentant 4 532 votants.

Selon le règlement du budget participatif, ce sont donc 2 projets minimum (par quartier), pour un budget minimum de 300 000 € (par quartier), qui vont être réalisés.

Les projets lauréats, au nombre de 83 pour l'ensemble de la Ville, ont ainsi été désignés comme tel selon le nombre de voix récoltées, dans la limite du budget de 8 millions d'Euros alloués au dispositif.

Vous trouverez, ci-dessous, le nom des **3 idées retenues pour le quartier 1.2.**

| | | | | |
|-------|-----------------|--|-----------|------------|
| Q 1.2 | Énergie | Éclairage nocturne à détecteur de mouvements | 200 000 € | 189 |
| Q 1.2 | Nature en ville | Lutter contre les moustiques avec les chauves-souris | 1200 € | 155 |
| Q 1.2 | Éco-mobilité | Poursuivre la piste cyclable allée de Brienne jusqu'à l'avenue Paul-Séjourné | 200 000 € | 71 |

Ces idées ont vocation à être réalisées dans les 2 ans, soit avant la fin de l'année 2024. Les services techniques sont d'ores et déjà « en ordre de marche » afin de tenir cet objectif.

- **Trophées du commerce et de l'artisanat**

Les Trophées du Commerce, évènement biennuel ; visent à valoriser et dynamiser l'activité du commerce et de l'artisanat de proximité. Pour rappel, la première édition s'est tenue en 2021. L'évènement est organisé en partenariat avec Hebdo Communication (Actu Toulouse et Côté Toulouse), la CCIT, la CMA, le Crédit Mutuel Midi Atlantique, le Groupe automobile Peyrot et DynaMag (Association des grandes enseignes de Toulouse).

Pour mémoire, Les trophées du commerce en cours ont été lancés début février et selon le calendrier suivant :

- ◆ Février : Appel à candidature auprès des artisans et commerçants de Toulouse.
- ◆ Mars (2 semaines) : Jury de sélection de 3 nominés par quartier. Le jury est composé du Maire de Quartier et des membres du bureau de quartier.
- ◆ Fin mars à début juin : 2 pages de rédactionnel dans Actu Toulouse pour présenter les 3 nominés et les quartiers.
- ◆ Fin juin - Début Juillet: Remise des Trophées au Capitole.

Sur votre quartier, voici les 3 nominés :

- ◆ Le Local Mini Brasserie
- ◆ La Bonne Combine
- ◆ Pizza Cap Héraclès

Madame Delmond indique qu'il est encore temps de voter pour votre commerçant préféré, la clôture des votes est fixée au 22 juin prochain sur le site actu.toulouse.fr

- **Opération, « c'est décidé, je réduis mes déchets »**

Cette opération lancée par Toulouse Métropole en accompagnement de Fair'éco et Zéro Waste Toulouse consiste à mobiliser des habitants autour de la question de la réduction des déchets en leur fournissant un accompagnement personnalisé pour réduire leur production de déchets. Pour votre parfaite information, cette opération répond à une demande des habitants et des communes.

Les objectifs de l'opération étant de :

- **Mobiliser les communes** dans la réduction des déchets
- **Mobiliser les acteurs du territoire** (commerçants, artisans, associations,...)
- **Sensibiliser des foyers** peu ou pas du tout engagés dans le « zéro déchet »
- **Accompagner et pérenniser** les gestes de réduction des foyers déjà sensibilisés
- S'appuyer sur le retour d'expérience des familles pour valoriser des exemples concrets de réduction des déchets

Il s'agit ici de la deuxième édition où notre quartier 1.2 Amidonniers / Compans-Caffarelli a été sélectionné pour participer à cette opération. 4 autres territoires participent également notamment le quartier 2.4 Casselardit / Fontaine-Bayonne / Cartoucherie mais également 3 communes : Brax, Quint Fonsegrives, Castelginest.

Cette édition a démarré en Janvier 2023 pour une période de 6 mois jusqu'à juin 2023. Les foyers participants se sont réunis lors d'ateliers thématiques afin d'apprendre de nouveaux gestes, astuces concernant le zéro déchet.

- **Point sur l'enveloppe de quartier 2022**

Madame Delmond rappelle le fonctionnement de l'enveloppe. Chaque quartier bénéficie d'un enveloppe d'un montant de 55 400 €, utilisée par le Maire de quartier et le Bureau de quartier. Elle ne peut être utilisée que pour des projets d'investissement de proximité ayant pour finalité l'amélioration du quotidien des habitants, des commerçants et des usagers du quartier.

Il s'agit de projets d'investissement répondant à l'intérêt général, en lien avec les domaines de compétence des services municipaux : Espaces Verts ; Sports ; Bâtiments Communaux ; Culture ; Éclairage Public, Sécurité, Education.

Voici un retour sur la consommation de l'enveloppe de quartier 2022 et ce qu'elle a permis de financer avec l'accord ou sur proposition du Bureau de quartier :

- ◆ **L'aménagement de la placette dite du Magnolia** au niveau de la coulée verte et de l'avenue Débat Ponsan à hauteur de 25 000 euros. En sachant que le coût total de cette opération s'élève à plus de 100 000 euros.
- ◆ **Le financement d'une structure de stockage pour la MJC Ponts Jumeaux** à hauteur de 1890 euros
- ◆ **La remise en état du Jardin Compans** et l'implantation d'une table d'échiquiers à hauteur de 12 520,17 euros
- ◆ **L'appareil photos** pour la maternelle Falguière 140,40 euros
- ◆ **Le financement d'un tabouret mobile** pour l'élémentaire Falguière 177,56 euros
- ◆ **Révision de prix pour la rénovation du square Héraclès** 1519,40 euros
- ◆ **L'installation du wifi en salle Giacomo** 2595,25 euros
- ◆ **Projet Paysager promenade du Bazacle** pour un montant validé de 25 000 euros (première partie financée en 2022 pour un montant de 12348 euros.)

Par conséquent, le budget total de l'enveloppe 2022 a pu être consommé. Enfin, la Maire de quartier informe que pour l'enveloppe 2023 plusieurs propositions ont été faites et que celles-ci sont à l'étude et en attente de réalisation.

Madame Delmond interroge les participants afin de savoir s'il y a d'autres questions.

→ Un usager s'interroge concernant la réduction des nuisances sonores occasionnées par les véhicules et sur ce que met en place la Collectivité ? Madame Delmond précise que des radars anti-bruit sont placés à titre expérimental sur certains axes. Selon le bilan de ces expérimentations, ceux-ci pourront être pérennisés et étendus à d'autres secteurs de la ville. Cette problématique est étudiée.

→ Un usager évoque un projet de construction immobilière à l'angle de l'avenue Paul Séjourné et de la rue des Amidonniers : un permis de construire est affiché (actuellement il s'agit d'une maison individuelle). Il souhaiterait avoir plus d'informations. Pour de plus amples informations à ce sujet les permis sont consultables au service de l'urbanisme, situé 1, place des

Carmes, 31000 Toulouse et joignable au 05 62 27 61 61. Sachez également que les horaires d'ouverture sont les suivantes : lundi, mercredi, vendredi : de 8h30 à 12h30 et 14h à 16h30 et le mardi et jeudi : ouverture l'après-midi de 14h à 16h30. En parallèle et pour toutes vos demandes en lien avec l'urbanisme nous invitons les usagers à solliciter directement le service via le mail ci-après : autorisations.urbanisme@mairie-toulouse.fr

→ Un usager interroge la Maire de Quartier sur la question de l'isolation thermique. Madame Delmond indique se tenir à sa disposition pour discuter de ce sujet plus en détails.

→ L'association le BALLH indique que le squat rue du Canon d'Arcole est revenu. Madame Delmond rappelle que c'est aux propriétaires privés d'effectuer les démarches en lien avec la préfecture pour l'expulsion (comme c'est le cas pour le squat rue Brouardel). Toutefois, les services précisent que ce signalement a bien été transmis aux équipes de la police Municipale et Nationale.

→ Un usager indique noter les multiples projets menés par la Collectivité en termes d'aménagement etc. mais regrette de ne pas disposer de l'ensemble de ces informations (il n'habite pas encore à Toulouse) : souhaite que la Collectivité communique davantage sur ce sujet.

→ Un usager s'interroge sur le projet d'aménagement du secteur Brouardel ? Madame Delmond précise qu'il s'agit d'emprises foncières privées mais confirme que la Collectivité accompagne ces futurs projets via l'OAP, qui donne les orientations/préconisations en termes d'aménagements publics (crèche, groupe scolaire, végétalisation, pistes cyclables etc.)

→ L'association ASBBA interroge Madame Delmond concernant le Projet COGEDIM quai Saint-Pierre et souhaite connaître le calendrier. Madame Delmond indique qu'elle n'a pas le calendrier précis en tête mais que le gros œuvre est terminé donc si tout va bien normalement d'ici 6/8 mois, les travaux devraient être terminés. Par ailleurs, elle précise qu'il s'agit d'un chantier où très peu de nuisances ont été signalées par les riverains et qu'il faut tout de même le souligner.

Enfin, Madame Delmond remercie les participants ainsi que les services encore présents et clôture la séance en invitant les participants à partager un moment convivial et poursuivre les discussions s'ils le souhaitent.